COSMÉTIQUES « SANS », JUSQU'OÙ PEUT-ON ALLER? COSMETICS "WITHOUT": HOW FAR CAN WE GO?

La demande en cosmétiques portant la mention « sans » est bien là. Pourtant, les industriels sont divisés. Les autorités de santé, notamment françaises et belges, souhaiteraient l'interdire, la Commission européenne devrait publier en 2016 un guide de recommandations sur le sujet. Point de vue éclairé de l'association COSMED, par la voix de son président, Jean-Marc Giroux,

Demand for cosmetics bearing the word "without" on their labels is definitely here to stay. Yet manufacturers are divided. Health authorities, notably French and Belgian, seem to hope to ban the word, the European Commission should publish in 2016 a guide of recommendations on the subject. Below is the informed point of view of COSMED, through its president Jean-Marc Giroux.

Beyond Beauty Mag: Quelle est la position de COSMED sur ce point, face à un marché en demande?

Jean-Marc Giroux : Je ne suis pas certain qu'il s'agisse d'une demande, exprimée comme telle, mais plutôt d'une grande réceptivité des consommateurs à l'argument « sans ». Il y a peut être quelques raisons. En 2003, avaient lieu les premières alertes médiatiques sur les parabènes. En 2005, la marque Caudalie lance le premier

D'autres suivront et jusqu'en 2014, les consommateurs entendront seulement que « les produits cosmétiques contenant des parabènes sont conformes à la réglementation ». Il aura fallu 10 années après la première alerte pour que les autorités prennent position en interdisant 5 des

cosmétique sans parabènes.

9 parabènes. La Commission européenne par la voie du SCCS aurait dû clarifier une position beaucoup plus tôt; ces délais excessifs et une confirmation tardive du risque de certains •••

Beyond Beauty Mag: What is COSMED's position about this, in view of market demand?

Jean-Marc Giroux: I'm not sure it's really a demand, expressed as such, but rather consumers' huge receptivity to the "without" pitch. There are a perhaps several reasons for this. In 2003, the first warnings in the media on parabens began to appear. In 2005, the brand Caudalie launched first paraben-free cosmetic product. Others

followed and until 2014, consumers heard only that "cosmetics products containing parabens are in compliance with regulations." It took 10 years, after the first alert, for authorities to take a stand by banning 5 out of 9 parabens.

The European Commission, through the Scientific Committee on Consumer Safety (SCCS) should have made its position clear much earlier; these excessive delays and a tardy confirmation of the risk of certain parabens lent credibility, among some ...

ALLERGÈNES DU PARFUM - PARABÈNES - HUILES MINÉRALES -SILICONES - PROPYLÈNE GLYCOL - PHTALATES - SELS D'ALUMINIUM

FORMULATION EN PARFAITE AFFINITE AVEC LA PEAU

• • • parabènes ont crédibilisé les lanceurs d'alertes dans une partie de l'opinion. Ce qui amène certains consommateurs à

douter du rôle réellement protecteur de la Réglementation. Ce point est un des plus préoccupants de mon point de vue.

BBMAG: En laissant s'installer sur le marché cette mention « sans » pour le cas des parabènes, la porte s'est ouverte à un « marketing » du « sans »? Se pose la question de la légitimité?

IMG: Oui, tout à fait. Les industriels européens sont partagés. Il y a ceux qui pensent que la liberté d'entreprendre et d'innover doit être respectée et sont donc favorables à la présence de cette mention qui, selon eux. va dans le sens d'une précaution de sécurité renforcée des produits, et les autres qui trouvent ces mentions « dénigrantes » vis-à-vis des cosmétiques qui respectent la réglementation.

BBMAG : Quelle sera la position de COSMED en terme de recommandation auprès des autorités?

IMG: Plutôt qu'une interdiction, Cosmed a proposé un encadrement des allégations « sans », pour les maintenir sous certaines conditions. La

Commission nous a suivis en ce sens qu'elle a publié dans son projet de recommandations, l'utilisation de la mention « sans »

> sous certaines conditions. N o u s sommes évidemm e n t contre les mentions trompeuses

de type « cosmétiques sans gluten », de même que la mention « sans conservateurs » qui est dé-

loyale dès lors qu'il y a un ingrédient doté de propriétés conservatrices effectives et principales. Les procédés physiques (UHT, unidose stérile... donc réellement sans conservateurs) pourraient revendiquer pleinement cette allégation. Une chose qui est paradoxalement considérée comme un « écart » aujourd'hui.

Dans ce cadre, nous soutenons la possibilité de mentionner « sans conservateurs ».

Il faut laisser aux entreprises la liberté d'innover et de s'adapter aux attentes des consommateurs. Les marques, souvent des PME, qui souhaitent supprimer des substances controversées devraient pouvoir le faire et en informer leurs consommateurs dans le respect d'une interprétation raisonnable des critères communs définis par le Règlement européen.

BBMAG: Liberté d'entreprendre et information du public, le juste équilibre en quelque sorte.

• • • opinion holders, to those launching the alert. This led certain consumers to doubt the protective role of regulations. This is one of the most worrisome points, in my opinion.

BBMAG: By allowing the word "without" to establish itself on the market for parabens, the door opened onto the "contains no" market. Does this pose a question of legitimacy?

JMG: Yes, absolutely. European manufacturers have a mixed opinion. There are those who think the freedom to do innovate must SANS respected PARABEN and so they are favorable

to the presence of this mention, which, in their opinion, goes towards increasing the safety warning about products; and others find these words denigrating in terms of cosmetics that respect the regulations.

BBMAG: What is COS-MED's position in terms of recommendations to authorities?

JMG: Rather than a ban, Cosmed suggests a supervision of assertions «without», to maintain them under certain conditions. The Commission followed us in the sense that it published in its project of



recommendations, the use of the mention «without» under certain conditions. We are obviously against misleading mentions of the "gluten-free" and of the mention "without preservatives", which is disloyal as soon as there is an ingredient with preserving properties. Only physical processes

(UHT, sterile unidoses, thus truly without preservatives) can fully make this claim. In this context, we sup-

port the possibility of mentioning « without preservative».

You have to allow companies the freedom to innovate and adapt to consumer expectations. Brands, often small and midsize companies, that wish to do away with controversial substances should be able to do so and inform their consumers about this while reasonably respecting the common criteria defined by the European regulation.

BBMAG: Freedom to do something and freedom to inform the public - the right balance, in a way.